

Juillet - août 2016

Un exercice très *politique*

L'exercice écoulé a été riche et intense pour la FSF. Tout d'abord concernant l'organisation du bureau, suite à une période d'essai, notre nouvelle secrétaire générale a décidé de quitter son poste fin 2015. Ceci a eu pour conséquence que notre Secrétaire général, Cyrille Perret, a dû augmenter son temps de travail pour répondre à la charge des dossiers en cours. Un groupe de réflexion a immédiatement été mis en place afin de tirer les enseignements de cette expérience et définir le cadre de l'engagement d'un deuxième secrétaire général. Nous avons décidé d'ouvrir les postulons au niveau des associations et lors de sa séance de mai dernier, le Comité Central de la FSF a engagé David Jeanquartier (enseignant et membre du comité cantonal de la SPV) au poste de secrétaire général dès le mois d'août prochain.

Juste après notre dernière Assemblée des délégués de mai 2015, nous avons vécu la magnifique victoire de la FSF lors de l'élection des délégués pour l'AD de la CPEV en prenant la majorité (22 sièges sur 30). Il s'en est suivi l'élection des représentants au Conseil d'Administration de la CPEV en octobre 2015 où trois sièges sur quatre sont aujourd'hui occupés par des membres de notre faïtière. Je remercie encore tous les membres de la FSF d'avoir relevé le défi et d'œuvrer pour la pérennité de notre Caisse au sein des instances dirigeantes de cette dernière.

Le deuxième sujet très *politique* qui a occupé notre faïtière est la réforme de l'imposition des entreprises (RIE III vaudoise). Dans un premier temps, il a été question de savoir si nous allions rejoindre le comité référendaire qui s'opposait à cette réforme. Le Comité Central de la FSF n'a pas souhaité que notre fédération prenne position pour ou contre. Au vu de ce résultat, une partie des associations a demandé l'organisation d'une AD extraordinaire. Celle-ci a eu lieu le 28 octobre 2015 et les délégués ont décidé de ne pas rejoindre le comité référendaire, d'élaborer une «feuille de route sociale et syndicale» ainsi que d'organiser un débat dans le cadre de la possible

votation populaire. Le referendum ayant abouti, une votation a été fixée par le Gouvernement au 20 mars 2016. A ce titre, la FSF a organisé une Assemblée générale le 17 février dernier en invitant Monsieur Pierre-Yves Maillard, Président du Conseil d'Etat pour débattre avec Monsieur Jean-Michel Dolivo, Député et membre de la coalition «*Touche pas à mes services publics*». Après un large débat, l'Assemblée générale de la FSF a pris position sur la RIE III vaudoise et a décidé de laisser la liberté de vote à ses membres. Finalement, le 20 mars, le peuple vaudois a accepté cette RIE III à plus de 87% ! Nous allons bien entendu continuer à être attentif aux finances de l'Etat ainsi qu'aux prestations à la population.

Outre la mobilisation de notre secrétariat fédératif pour la CPEV, je souligne l'énorme travail accompli par les secrétaires généraux en parfaite collaboration avec les Sociétés de fonctionnaires dans le cadre de nombreux dossiers, avec, à la clé, des résultats probants.

Jérôme Farine, Président de la FSF

Texte publié dans le rapport d'activité annuel à l'occasion de l'Assemblée des délégués du 8 juin dernier.

**Notre secrétariat sera fermé
du 18 juillet au 2 août 2016**

(Les demandes transmises par e-mail à fsf@fsf-vd.ch seront traitées).

Excellente période estivale!